



MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE
DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

36, rue Principale, Bouchette (Québec) J0X 1E0
Tél. : (819) 465-2555

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2026
ORDRE DU JOUR

000	OUVERTURE DE LA SÉANCE
0-1	Ouverture de la séance
0-2	Adoption de l'ordre du jour
0-3	Adoption des procès-verbaux A. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2026 B. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2026
100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
110	Conseil municipal
110-1	Adoption du règlement 2026-385 modifiant le règlement 2023-350 concernant le stationnement aux abords de certaines rues municipales
110-2	Autorisation de l'achat de vêtements à l'effigie de la Municipalité pour les élus municipaux
130	Gestion financière et administrative
130-1	Approbation du journal des achats en lot du mois de juillet 2026
130-2	Approbation du journal des achats du mois de juillet 2026
130-3	Dépôt du relevé bancaire de juillet 2026
130-4	Rapport du suivi budgétaire
130-5	Approbation des salaires du mois de juillet 2026
130-6	Octroi du mandat d'audit des états financiers pour les années 2026, 2027, 2028, 2029
160	Ressources humaines
160-1	Modification de la politique des conditions de travail – Fourniture de vêtements à l'effigie de la Municipalité
200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
200-1	Rapport des activités du service de sécurité incendie de juillet 2026
300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
300-1	Résumé du comité de voirie du 14 juillet 2026
300-2	Rapport du contremaître des travaux publics
400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
400-1	Rapport de l'usine d'épuration du mois de juillet 2026
400-2	Rapport de l'eau potable du mois de juillet 2026
500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
600-1	Rapport des permis émis pour le mois de juillet 2026
800	CORRESPONDANCE
800-1	Halte-femme – Zone d'échange sécurisée
900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS

Procédure pour la période de question :

Durant la séance, un maximum de deux (2) questions par personne sera accepté, pour un maximum de deux (2) minutes chacune.

La personne qui pose la question doit se lever et se nommer.

**Traitons les élu(e)s
municipaux comme du monde**



... les employé(e)s aussi !

